

Unité pastorale de Beloeil-Bernissart

Secrétariat : rue Grande 31, 7971 Basècles
0479/40.26.15 doyennedebeloeil@hotmail.be



2^e année de catéchèse

Chers Parents,

Votre enfant a entamé fin 2021 un parcours de catéchèse qui s'étale sur trois ans. Il a fait sa première communion au printemps de cette année 2022 et nous l'invitons à continuer son parcours vers la Confirmation. Il y aura une rencontre de catéchèse par mois, avec la participation à la messe dominicale et aux grands événements : Noël, le Carême, les fêtes pascales.

La catéchèse aide les enfants à développer leur vie spirituelle, importante à tout âge.

Si votre enfant souhaite poursuivre son cheminement, nous vous invitons à reprendre contact avec le secrétariat.

La catéchèse sera organisée à Basècles, Beloeil, Ellignies et Ville-Pommeroeul.

Une messe de rentrée est fixée au dimanche 2 octobre à 11h00 à l'église de Basècles avec la bénédiction des cartables. Les enfants doivent donc venir avec leur cartable.

Retenez déjà cette date : le mardi 1^{er} novembre pour fêter tous les saints avec les enfants ! Choisissez avec votre enfant le saint que vous aimeriez mettre à l'honneur. Il faudra prévoir le déguisement...

Pour ceux qui suivront la catéchèse à Basècles et Beloeil, une réunion d'information aura lieu le dimanche 2 octobre avant la messe à 10h15 à Basècles. Nous vous remettrons le calendrier des activités et vous présenterons nos nouveaux projets.

Pour Ellignies et Ville-Pommeroeul, si vous souhaitez que votre enfant continue son parcours avec sa catéchiste, veuillez reprendre contact avec Mme Marie-Jeanne Libbrecht (069/68.98.38) ou Mme Claire-Marie Lemaury (065/52.12.73)

Les enfants ont besoin d'être soutenus dans ce cheminement et les catéchistes ont besoin d'aide. Vous êtes invités, chaque fois que vous le pourrez, à participer au temps de catéchèse. La messe des familles qui suit la catéchèse rassemble les enfants et leurs familles. Nous sommes conscients que certaines professions exigent de travailler le dimanche. Pourriez-vous, si c'est votre cas, veiller à ce qu'une autre personne accompagne votre enfant. Toute la famille est également invitée à participer aux temps forts de la vie de l'Eglise : Noël, l'entrée en Carême, la Semaine Sainte, la fête de Pâques, ...

La profession de foi aura lieu en même temps que la Confirmation au terme du cheminement de trois ans, c'est-à-dire en octobre 2024.

Le jour de sa confirmation votre enfant devra être accompagné par un parrain ou une marraine de confirmation qui sera lui (elle) même confirmé(e). Il est toujours possible pour un adulte qui n'est pas confirmé de demander la Confirmation.

Une participation de 15 euros vous sera demandée. Cette somme couvre l'assurance, les livrets, les photocopies, le Nouveau Testament, le chauffage ...

En espérant vous rencontrer bientôt,

M. le Curé Yves Verfaillie et l'équipe des catéchistes